

INFO 1 Grève à Vessy Personnel en grève depuis le lundi 7 mars 2011

Bonjour,

Depuis aujourd'hui, le personnel de La Maison de Vessy est en grève. Pourquoi ?

Contexte général

Cela fait des années que le personnel de Vessy voit sa charge de travail augmenter, les dotations en personnel se réduire et ses conditions contractuelles grignotées.

A titre d'exemple et outre les différentes attaques sur le statut de la fonction publique, le personnel de Vessy, EMS public médicalisé, ne reçoit pas la prime EPM (Etablissements Publics Médicalisés), pourtant donnée à tous les employé-e-s des EPM. Plus inacceptable encore, cet établissement exclusivement dévolu au soin des aînés ne donne pas non plus à son personnel la prime Gériatrie, justement versée à tous les employé-e-s des établissements publics s'occupant de personnes âgées. Cette prime est destinée à compenser la pénibilité de ce type travail.

En même temps, les employé-e-s réalisent qu'il y a quelques années à peine, 1.2 postes de travail étaient prévus par résidant. Aujourd'hui, ce chiffre est tombé à 1 poste de travail par résidant, soit **20% en moins de force de travail et donc d'encadrement aux personnes âgées**, et la politique annoncée irait encore vers de nouvelles restrictions, au détriment des prestations aux aînés. Tout ça au mépris total de l'Initiative *« Pour une meilleure prise en charge des personnes âgées en EMS »*, pourtant approuvée par le peuple genevois en 2007, et qui aurait dû améliorer la dotation en personnel de La Maison de Vessy.

La question des parkings

En 2008, quand l'établissement annonce que les parkings du personnel, jusqu'alors gratuits, risquaient bien de devenir payants, le personnel mandate aussitôt le SSP pour empêcher cette nouvelle diminution de son pouvoir d'achat.

Dans un premier temps, La Maison de Vessy donne des assurances au syndicat : la gratuité est garantie et l'EMS ne changera sa politique que sous contrainte de l'Etat. Pourtant, début 2011, alors que l'Etat n'est en rien intervenu dans cette affaire, La Maison de Vessy révise unilatéralement son point de vue et décide de **faire payer au personnel 86.40 CHF par mois**. Ce prélèvement peut représenter jusqu'à **2% pour les bas salaires**. Quand on sait que, dans un même temps, l'Etat annonce vouloir augmenter les prélèvements LPP, **c'est une véritable attaque sur les salaires du personnel**.

La goutte d'eau...

Ce n'est qu'une attaque de plus sur les conditions de travail du personnel, mais c'est l'attaque de trop. Les employé-e-s ont décidé de s'opposer à cette politique et de stopper la dégradation de leurs conditions de travail. Au travers de cette grève, le personnel lance un appel clair à La Maison de Vessy, mais aussi aux autorités cantonales : les employé-e-s veulent qu'on les respecte et qu'on respecte leur travail.

Genève, le 7 mars 2011

Pour tout renseignement :

Corinne BEGUELIN, secrétaire syndicale : 078 898 81 07
 Yves MUGNY, secrétaire central : 076 559 67 11